

5.

Institutions financières

- 5.1 Avis et communiqués
 - 5.2 Réglementation et lignes directrices
 - 5.3 Autres consultations
 - 5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers
 - 5.5 Sanctions administratives
 - 5.6 Autres décisions
-

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

5.4.1 Assureurs

**PROMUTUEL APPALACHES-ST-FRANÇOIS
SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE**
AVIS DE MODIFICATION DE PERMIS
Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32)

Avis est donné, par les présentes, que l'Autorité des marchés financiers a modifié, en date du 25 juillet 2007, le permis d'assureur de PROMUTUEL APPALACHES-ST-FRANÇOIS, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE pour y ajouter la catégorie d'assurance frais juridiques et autorise désormais ledit assureur à exercer au Québec les catégories d'assurances suivantes :

- | | |
|-------------------------------|--------------------|
| - Automobile | - Biens |
| - Contre le bris des machines | - Frais juridiques |
| - Garantie | - Responsabilité |

Le siège de l'assureur est situé au 525, route de l'Église, Saint-Jean-Baptiste, (Québec) G0P 1K0.

Fait le 25 juillet 2007

La surintendante de l'encadrement
de la solvabilité,

Danielle Boulet

PROMUTUEL RÉASSURANCE
AVIS DE MODIFICATION DE PERMIS
Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32)

Avis est donné, par les présentes, que l'Autorité des marchés financiers a modifié, en date du 25 juillet 2007, le permis d'assureur de PROMUTUEL RÉASSURANCE pour y ajouter la catégorie d'assurance frais juridiques et autorise désormais ledit assureur à exercer au Québec les catégories d'assurances suivantes :

- Automobile
- Contre le bris des machines
- Garantie
- Biens
- Frais juridiques
- Responsabilité

Le siège de l'assureur est situé au 1091, Grande Allée Ouest, Québec (Québec) G1S 4Y7.

Fait le 25 juillet 2007

La surintendante de l'encadrement
de la solvabilité,

Danielle Boulet

5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Aucune information.

5.4.3 Coopératives de services financiers

Aucune information.

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

5.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.